

Province du Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Palmarolle

À une séance régulière des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue ce 6 septembre 2011, aux lieu et heure ordinaires des séances, sont présents, sous la présidence de M. le maire, Marcel Caron, mesdames les conseillères Carolle Hamel et Louisa Gobeil, ainsi que messieurs les conseillers Ghislain Godbout, Gino Cameron et Jean-Marie Depont.

Est absente : Madame Sylvie Hénault-Marcil.

Assiste également à l'assemblée, Madame Sylvie Morin, directrice générale par intérim.

Mot de bienvenue

Résolution n° 172- 11 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Louisa Gobeil et adopté à l'unanimité :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

14. Vente lot 13B-01 et 14-01 rang 8;
15. Demande du comité de Pastorale;
16. Cour d'école;
17. Épinglettes;

L'ordre du jour se lira comme suit :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 2 août 2011;
3. Affaires en découlant :
4. Affaires en suspens;
5. Correspondance;
6. Acceptation des comptes à payer du mois d'août 2011;
7. Rapport des membres du conseil;
8. Parole au public;
9. Renouvellement Contrat du service Centrex Télébec pour l'aréna de Palmarolle;
10. Avis de motion;
11. Demande de dérogation mineure;
12. Entente de frais fixes mensuels de la Caisse Desjardins;
13. Engagement du nouveau directeur général;
14. Vente lot 13B-01 et 14-01 rang 8;
15. Demande du comité de Pastorale;
16. Cour d'école;
17. Épinglettes;
18. Article à ajouter;
-
-
19. Levée de la séance

Résolution n° 173-11 **Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 2 août 2011**

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance régulière du 2 août 2011 soit approuvé tel que présenté.

AFFAIRES EN DÉCOULANT

Rien à signaler dans les affaires en découlant.

AFFAIRES EN SUSPENS :

Règlement sur l'élevage porcin : On garde celui de la MRC.

Aménagement parc 4^e Avenue Est : Règlé

Règlement sur le colportage : On n'y touche pas.

CORRESPONDANCE

Résolution n° 174-11

Demande du comité de sécurité

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Louisa Gobeil et unanimement résolu :

Que le comité formé pour étudier le dossier du sens unique de la 4^e Avenue Est soit composé des membres suivants : Trois (3) membres du conseil municipal soit : Carolle Hamel, Jean-Marie Depont et Gino Cameron et deux (2) membres nommés par le comité de sécurité.

Résolution n° 175-11

Demande de la Municipalité de Poularies

Il est proposé par Carolle Hamel, appuyé par Ghislain Godbout et unanimement résolu :

D'appuyer la résolution no 2011-08-146 concernant Poste Canada adoptée à la séance régulière de la Municipalité de Poularies, le 8 août 2011.

Résolution n° 176-11

Demande du Service correctionnel Canada

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Gino Cameron et unanimement résolu :

De proclamer la semaine du 13 au 20 novembre 2011, la Semaine de la justice réparatrice 2011.

Résolution n° 177-11

Demande de la Fabrique

Il est proposé par Jean-Marie Depont, appuyé par Carolle Hamel et unanimement résolu :

Que le montant dû à la Fabrique concernant la vente du terrain « lot 87 » soit budgété afin d'être payé en 2012.

Résolution n° 178-11

Demande de l'AGEUQAT

CONSIDÉRANT la hausse des frais de scolarité de 1 625 \$ annoncée par le gouvernement du Québec;

Régulière 6 septembre 2011 - Page 3

- CONSIDÉRANT que 80% des étudiants doivent travailler pour se maintenir aux études;
- CONSIDÉRANT que plus de la moitié des étudiants doivent s'endetter pour poursuivre leurs études;
- CONSIDÉRANT que la dette moyenne pour un baccalauréat est de 14 000 \$.
- CONSIDÉRANT que cette dette a des conséquences sur les projets à long terme de ces étudiants (famille, entreprise, achat d'une maison);
- CONSIDÉRANT que 70% des étudiants de l'Abitibi-Témiscamingue sont de premières générations, c'est-à-dire qu'ils sont les premiers de leurs familles à aller à l'université;
- CONSIDÉRANT les impacts que la hausse des frais de scolarité aura sur le développement des régions;

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Gino Cameron et unanimement résolu :

Que la municipalité de Palmarolle s'oppose à l'augmentation des frais de scolarité décrétée par le gouvernement du Québec.

Résolution n° 179-11 Congrès de l'ADMQ

Il est proposé par Carolle Hamel, appuyé par Louisa Gobeil et unanimement résolu :

Que Madame Sylvie Morin et Monsieur Gaétan Côté soient autorisés à participer au congrès de l'ADMQ qui aura lieu à Duhamel-Ouest les 22 et 23 septembre prochain. Les frais d'inscription, de déplacement et de subsistance seront remboursés sur présentation de preuves justificatives.

Résolution n° 180-11 MRCAO – Brigade Les Accueillants

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Gino Cameron et unanimement résolu :

Que Madame Carolle Hamel et Monsieur Marcel Caron soient autorisés à participer au 5 à 7 organisé par la MRCAO qui aura lieu mardi le 13 septembre, pour la présentation du nouveau projet d'accueil des nouveaux arrivants en Abitibi-Ouest. Les frais de déplacement seront remboursés par la Municipalité sur présentation de preuves justificatives.

Résolution n° 181-11 Croix Rouge

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Carolle Hamel et unanimement résolu :

Que Monsieur Gaétan Côté soit autorisé à suivre la formation en sécurité civile qui se donnera à Rouyn-Noranda le 22 novembre prochain. Les frais d'inscription, de déplacement et de subsistance seront remboursés sur présentation de preuves justificatives.

Résolution n° 182-11 **Groupe AST**

Il est proposé par Carolle Hamel, appuyé par Jean-Marie Depont et unanimentement résolu :

Que Monsieur Gaétan Côté soit autorisé à suivre la formation gratuite « Mutuelle de prévention » qui se donnera à Val d'Or le 14 mars prochain. Les frais de déplacement et de subsistance seront remboursés sur présentation de preuves justificatives.

Résolution n° 183-11 **Acceptation des comptes à payer d'août 2011**

Il est proposé par Gino Cameron, appuyé par Carolle Hamel et unanimentement résolu :

Que les comptes à payer du mois d'août 2011, présentés par la directrice générale par intérim soient acceptés comme suit :

| FOURNISSEURS | CHÈQUES | MONTANT |
|--|----------------|----------------|
| Épicerie Marion et fils | C1100414 | 160.85 \$ |
| Quincaillerie Palmarolle Inc. | C1100415 | 989.13 \$ |
| Supérieur propane | C1100416 | 2.85 \$ |
| Garage Lacroix | C1100417 | 398.70 \$ |
| J.G.R. Ltée | C1100418 | 168.77 \$ |
| FQM | M2011173 | 273.42 \$ |
| Abinord Itée | C1100419 | 186.59 \$ |
| Location Lauzon | C1100420 | 742.04 \$ |
| Brigade des pompiers de Palmarolle | C1100421 | 171.29 \$ |
| Métal Marquis Inc. | C1100422 | 150.47 \$ |
| Agence des douanes et du revenu | AccèsD | 2 438.81 \$ |
| Ministre du revenu du Québec | AccèsD | 5 672.89 \$ |
| Hydro-Québec | AccèsD | 3 351.62 \$ |
| Télébec Itée | AccèsD | 644.34 \$ |
| Municipalité de Poularies | C1100423 | 242.00 \$ |
| Prévention des incendies La Sarre | C1100424 | 20.00 \$ |
| Les entreprises sous-marines Tomlin Inc. | C1100425 | 80.89 \$ |
| Aréo-feu | C1100426 | 3 916.06 \$ |
| Métaux Gilles Paré | C1100427 | 546.50 \$ |
| Fonds de l'information foncière | MRC | 9.00 \$ |
| Norfil | C1100428 | 238.10 \$ |
| Les entreprises Loby Inc. | C1100429 | 256.33 \$ |
| Aménagement paysager E. Mercier | C1100430 | 5 609.37 \$ |
| Corporation du transport public adapté | C1100431 | 2 529.00 \$ |
| Transcontinental | C1100432 | 643.68 \$ |
| Câblevision | AccèsD | 39.82 \$ |
| Chambre de commerce d'Abitibi-Ouest | C1100433 | 112.85 \$ |
| Multilab Direct | C1100434 | 369.69 \$ |
| Garage Paul Têtu | C1100435 | 1 040.16 \$ |
| ASSELIN, Réal | C1100436 | 480.00 \$ |
| Machineries Horticoles d'Abitibi Inc. | C1100437 | 165.23 \$ |
| Wolseley | C1100438 | 1 320.62 \$ |
| LOYER, Oriane | C1100439 | 50.00 \$ |
| Les Pétroles Carufel Inc. | C1100440 | 10 236.59 \$ |
| Bigué Avocats | C1100441 | 1 167.31 \$ |
| Marcel Baril Itée | C1100442 | 1 177.81 \$ |
| Les Entreprises électriques R. Richard | C1100443 | 117.35 \$ |
| Petite caisse | C1100444 | 202.59 \$ |
| Fabrinord Itée | C1100445 | 218.71 \$ |

| FOURNISSEURS | CHÈQUES | MONTANT |
|---------------------------------------|----------------|----------------------|
| Industries Wajax | C1100446 | 457.31 \$ |
| Foresterie S. Audet Inc. | C1100447 | 5 597.03 \$ |
| Surplus du Nord Inc. | C1100448 | 153.50 \$ |
| Xérox | C1100449 | 146.63 \$ |
| Scierie mobile | C1100450 | 75.19 \$ |
| Banque Nationale | C1100451 | 41 455.40 \$ |
| Banque Nationale | C1100452 | 199 539.25 \$ |
| Alarme La-Sar Inc. | C1100453 | 301.90 \$ |
| Les entreprises J. G. Marcil Inc. | C1100454 | 569.62 \$ |
| Équipement Strongco | C1100455 | 1 057.97 \$ |
| Collard scie à Chaîne Inc. | C1100456 | 100.70 \$ |
| Bell Mobilité | AccèsD | 4.84 \$ |
| Fiducie Desjardins | C100457 | 934.80 \$ |
| Camping Rotary | C1100458 | 500.00 \$ |
| Lamothe division de Sintra | C1100459 | 16 996.60 \$ |
| OptiMax | C1100460 | 219.19 \$ |
| Promec | C1100461 | 3 693.55 \$ |
| Les loisirs de Palmarolle | C1100462 | 1 696.56 \$ |
| Micheline Nicol en fidéicomis | C1100463 | 2 445.66 \$ |
| ADMQ Abitibi-Témiscamingue | C1100464 | 205.00 \$ |
| PLANTE, Christiane | C1100465 | 300.00 \$ |
| Corporaion Sun Média | C1100466 | 1 490.14 \$ |
| CARON, Marcel | C1100467 | 43.57 \$ |
| Distribution Praxair | C1100468 | 41.63 \$ |
| LANDRY, Robert | C1100469 | 722.73 \$ |
| Équipements Gélinas Inc. | C1100470 | 220.84 \$ |
| Laforest Nova Aqua Inc. | C1100471 | 3 686.00 \$ |
| PLOURDE, Dominique | C1100472 | 480.00 \$ |
| EAST, Jean-Sébastien | C1100473 | 38.90 \$ |
| Pyromont équipement sécurité incendie | C1100474 | 383.93 \$ |
| GEOFFROY, F. & LABBÉ, M. | C1100475 | 791.53 \$ |
| CARON, Marcel | AccèsD | 467.79 \$ |
| HAMEL, Carolle | AccèsD | 156.31 \$ |
| GOBEIL, Louisa | AccèsD | 156.31 \$ |
| GODBOUT, Ghislain | AccèsD | 156.31 \$ |
| HÉNAULT-MARCIL, Sylvie | AccèsD | 156.31 \$ |
| CAMERON, Gino | AccèsD | 156.31 \$ |
| DEPONT, Jean-Marie | AccèsD | 156.31 \$ |
| MARQUIS, Claude | AccèsD | 1 507.17 \$ |
| MORIN, Sylvie | AccèsD | 2 472.83 \$ |
| Autres employés | AccèsD | 11 760.31 \$ |
| TOTAL : | | 347 637.36 \$ |

Je soussignée, directrice générale par intérim, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci haut mentionnées.

Sylvie Morin, directrice générale par intérim

RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Les élus font leur rapport.

PAROLE AU PUBLIC

Quelques citoyens prennent la parole.

Résolution n° 184-11 **Intersection route 390**

Il est proposé par Gino Cameron, appuyé par Jean-Marie Depont et unanimement résolu :

Qu'une demande soit faite au MTQ afin de faire installer une lumière clignotante à l'intersection de la route 390.

Résolution n° 185-11 **Lumière à l'école Dagenais**

Il est proposé par Carolle Hamel, appuyé par Louisa Gobeil et unanimement résolu :

Qu'une demande soit faite au MTQ pour qu'une lumière de piétons soit installée à la traverse des piétons de l'école Dagenais.

Résolution n° 186-11 **Renouvellement Contrat du service Centrex
Télébec pour l'aréna de Palmarolle**

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Carolle Hamel et unanimement résolu :

Que le contrat du service Centrex Télébec pour l'aréna de Palmarolle soit renouvelé pour une période de 3 ans. Il est de plus résolu que la directrice générale par intérim, Madame Sylvie Morin, soit autorisée à signer les documents relatifs à ce renouvellement.

Avis de motion est donné par la conseillère Carolle Hamel à l'effet qu'un règlement portant sur l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux sera présenté à une réunion ultérieure.

Résolution n° 187-11 **Demande de dérogation mineure**

Attendu que l'avis public a été affiché le 7 juillet 2011;

Il est proposé par Carolle Hamel, appuyé par Louisa Gobeil et unanimement résolu :

Que la dérogation mineure no 03DER11, du 63. 12^e Avenue Ouest concernant l'agrandissement de l'entrée de la résidence soit acceptée.

Résolution n° 188-11 **Entente de frais fixes mensuels de la Caisse
Desjardins**

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Jean-Marie Depont et unanimement résolu :

Que le maire Marcel Caron et la directrice générale par intérim, Sylvie Morin, soient autorisés à signer l'entente relative aux frais fixes mensuels de la caisse Desjardins.

Résolution n° 189-11 **Engagement du nouveau directeur général**

Il est proposé par Carolle Hamel, appuyé par Gino Cameron et unanimement résolu :

Que Monsieur Gaétan Côté soit engagé au poste de directeur général à compter du 6 septembre 2011. Monsieur le maire, Marcel Caron et la directrice générale par intérim, Sylvie Morin, sont autorisés à signer le contrat d'engagement de Monsieur Côté. Monsieur Côté est autorisé à signer à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Claude Marquis, tous les documents et effets bancaires dont celui-ci était dûment autorisé par résolution.

Motion de félicitations et remerciements faite par la conseillère Carolle Hamel pour souligner le bon travail de madame Sylvie Morin comme directrice générale par intérim..

Résolution n° 190-11 **Vente lot 13B-01 et 14-01 rang 8**

Il est proposé par Gino Cameron, appuyé par Jean-Marie Depont et unanimement résolu :

Que la municipalité de Palmarolle vende à Madame Josée Corriveau et Monsieur Francis Fortin, le terrain : lot 13B-01 et 14-01 rang 8 au coût de 8 000 \$, plus TPS 400 \$ et TVQ 714 \$ pour un total de 9 114.00 \$

Madame Josée Corriveau et Monsieur Francis Fortin s'engagent à assumer tous les frais légaux ou autres qui pourraient être liés à cette transaction et également, à construire une résidence habitable dont le revêtement extérieur est terminé sur ledit terrain dans les deux ans qui suivront la prise de possession de l'immeuble. Advenant le dépassement du délai, la municipalité chargera une pénalité de 2 000 \$ par année par le biais de la taxation complémentaire, durant trois ans à tous les anniversaires de la signature du contrat notarié initial. Suite à ce délai, s'il n'y a aucune résidence habitable sur le terrain, ce dernier devra être rétrocédé à la municipalité sans aucune compensation à la date du sixième anniversaire et tous les frais, dont ceux notariés seront à la charge du cédant. Advenant le transfert de la propriété, les nouveaux acquéreurs seront tenus par cette résolution.

Il est de plus résolu que le maire Marcel Caron et le directeur général Gaétan Côté soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Palmarolle, tous les documents nécessaires au bon déroulement de cette transaction.

La présente résolution est valide pour une période de 90 jours. Passé cette date, elle sera nulle et sans effet.

Résolution n° 191-11 **Demande du comité de Pastorale**

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Jean-Marie Depont et unanimement résolu :

De prêter au comité de Pastorale, à titre gratuit, la grande salle municipale, samedi le 24 septembre de 9 h à 14 h, pour un dîner lors de la visite de notre évêque.

Résolution n° 192-11 **Cour d'école**

Il est proposé par Gino Cameron, appuyé par Ghislain Godbout et unanimement résolu :

Qu'un chèque au montant de 2 965.63 \$ soit émis à la commission scolaire du Lac Abitibi pour le projet Cour d'école Dagenais, en paiement final du solde de la subvention octroyée.

Résolution n° 193-11 **Épinglettes**

Il est proposé par Jean-Marie Depont, appuyé par Gino Cameron et unanimement résolu :

Qu'une épinglette soit remise gratuitement aux élus(es) et aux invités spéciaux à la discrétion du directeur général. Le coût des épinglettes pour les autres demandes est toujours de 3.00 \$ + taxes. Cette résolution abroge la résolution no 56-96.

Résolution n° 194-11 **Levée de la séance**

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Jean-Marie Depont et unanimement résolu :

Que la séance soit levée

Marcel Caron
Maire

Sylvie Morin
Directrice générale par intérim